



Dampierre-les-Bois

Info Express

www.dampierrelesbois.fr

N° 255 - OCTOBRE 2021

Édito

Les nouveautés de l'automne

A noter

Taille de haies



Nous vous rappelons que la hauteur des haies, notamment en bordure de la voie publique, est réglementée. Il est donc important de veiller à ce que la hauteur et l'épaisseur de vos plantations n'empiètent pas sur les trottoirs ou ne masquent pas la visibilité des usagers circulant sur la chaussée.

Il ne vous a pas échappé que, depuis quelques semaines, l'éclairage public a subi des modifications. Le matériel d'éclairage a été remplacé en totalité sur l'ensemble du village par des ampoules à leds. Ce nouveau système doit nous permettre à terme de faire des économies d'électricité tout en conservant une bonne qualité d'éclairage.

Dans un autre domaine, des modifications importantes vont intervenir : elles concerneront la gestion et la facturation du service des ordures ménagères.

Dans un premier temps, des agents mandatés par PMA se présenteront à votre domicile afin de vérifier si les bacs à ordures ménagères sont bien adaptés

à la composition de votre foyer.

Cette opération initiée par PMA doit conduire à une tarification incitative en fonction du volume d'ordures ménagères produit par chaque foyer. Les agents concernés se présenteront à votre domicile entre le 10 et le 18 novembre prochain.

Parmi les nouveautés de cet automne, nous venons également d'apprendre que le port du masque n'est plus obligatoire à l'école et nous constatons que les animations des associations reprennent petit à petit.

Nous osons croire au retour d'une vie un peu plus normale...

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Les travaux d'éclairage en bonne voie

Les deux chantiers liés à des travaux d'électrification sur le territoire de la commune vont bon train.

L'entreprise Haefeli a terminé l'installation du nouvel éclairage à leds sur l'ensemble du village et poursuit la mise en place des horloges astronomiques qui permettront de diminuer automatiquement l'éclairage la nuit.

Sur la rue de Beaucourt, depuis le carrefour de la rue des Rochers jusqu'au carrefour de Dasle, les travaux d'enfouissement des réseaux sont désormais terminés.

La partie la plus remarquable concerne l'aménagement qui a été effectué au niveau du «trou noir» qui existait entre la propriété Soranzo et Mécasoudure : depuis quelques jours, les candélabres fonctionnent et apportent de la lumière dans cette partie du village qui en était dépourvue.



Plus de trou noir à l'entrée de Dampierre, l'éclairage installé est désormais en fonction.

Info
Express



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN

Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66

MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, mardi de 14h à 17h30.

Campagne de recensement des bacs à ordures

Entre le 10 et le 18 novembre, tous les foyers dampierrois vont recevoir la visite d'un agent enquêteur. Explications.



SUIVEZ-NOUS
agglomontbelliard.fr

pays de
Montbéliard
AGGLOMÉRATION

Depuis quelques semaines, à tour de rôle pour les communes, Pays de Montbéliard Agglomération effectue une campagne de recensement et d'adaptation des bacs à ordures ménagères auprès de tous les foyers. L'objectif est d'adapter le volume des bacs dans une perspective de réduction collective des déchets.

Des agents enquêteurs de l'entreprise CONTENUR, officiellement mandatés, se présenteront à votre domicile entre le 10 et le 18 novembre afin de :

- Relever les informations vous concernant : identité, coordonnées et nombre de personnes.
 - Recenser et identifier le bac en place ou valider la fourniture, courant 2022, d'un nouveau bac adapté à la production de vos déchets.
- Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

En cas d'absence

En cas d'absence de votre part lors de la visite, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres avec toutes les indications pour contacter l'entreprise CONTENUR et convenir ensemble d'un rendez-vous.

À noter

Les enquêtes pour l'habitat collectif, les professionnels et l'administration se dérouleront uniquement suite à une prise de rendez-vous avec le prestataire.

Repeuplement forestier

La commune va pouvoir profiter du plan de relance mis en place par le gouvernement pour le renouvellement forestier.

Particulièrement touchée par les scolytes (plus de 15 hectares ont été abattus), la forêt dampierroise doit être repeuplée dès à présent pour les générations futures.

Dans un premier temps, le conseil municipal a décidé de repeupler une surface d'environ 7 hectares et, concernant les essences de bois, le choix s'est porté sur le douglas, le chêne sessile et le pin sylvestre, avec quelques aulnes en complément.

Le montant du projet s'élève à 39.000 € mais, dans le cadre de ce plan de relance, la commune pourra percevoir une subvention de 80 % de la dépense, ce qui ramène sa participation à 7.800 €.



Vente de bois

Voici les modalités pour la vente de bois pour laquelle les inscriptions sont prises dès à présent :

- **Pour le bois de chauffage** : les inscriptions sont prises en Mairie **jusqu'au 30 novembre 2021**, dans la limite du stock disponible. Prix du stère façonné et livré : 46 € le mélange (chêne et hêtre). Un acompte de 50 € sera demandé à l'inscription. Le tarif a été réévalué en raison de l'augmentation des prix communiqués par l'entreprise de bûcheronnage pour l'abattage, le débardage et le façonnage. Cette augmentation n'avait pas été appliquée l'an passé, les tarifs de l'entreprise étant parvenus après la fixation du prix du bois par le Conseil municipal.

- **Pour le bois sur pied** : les inscriptions seront reçues en Mairie **jusqu'au 15 novembre 2021**. L'attestation de responsabilité civile est obligatoire lors de l'inscription et un acompte de 50 € sera demandé après l'attribution des lots. Prix du stère : 10 €.

Nouveaux équipements à l'école

Dans le cadre du renouvellement de l'équipement des écoles, la commune vient de doter l'école élémentaire de nouveaux matériels. Gilles Valdenaire, conseiller délégué, a piloté cette opération qui a consisté à acquérir dix ordinateurs portables de nouvelle génération, légers et performants, qui ont été fournis par le magasin FM Informatique de Dampierre-les-Bois. En complément, la commune a également acheté dix tablettes pour les élèves de l'école. Un rack à roulettes permet de transférer facilement les appareils informatiques d'une classe à l'autre puisque toutes les classes en profiteront.

Le maire Marc Tirole signalait que, pour cette opération, la commune a répondu à un appel à projet de l'Education nationale qui permettait de percevoir une subvention. Du coup, pour un investissement global de 9 835 €, le ministère de l'Education nationale a accordé une subvention de 70 % du montant, soit 6 884 €. Cet investissement communal permettra aux enseignants de pouvoir faire travailler les enfants par groupes, avec un matériel au top de la technologie.



Le Maire Marc Tirole et Gilles Valdenaire dans la classe de Mme Strubel.

Rencontre avec la gendarmerie

Le Maire Marc Tirole a récemment rencontré le nouveau commandant de la compagnie de gendarmerie de Montbéliard, le Capitaine d'escadron Cédric Nestor-Romain. Afin de faire connaissance avec les élus du secteur couvert par les brigades d'Etupes et d'Hérimoncourt, le nouveau patron des gendarmes montbéliardais les avait conviés à une rencontre à la gendarmerie d'Etupes.

Les élus en ont profité pour évoquer les problématiques liées à leur commune, évoquer les secteurs sensibles et les interventions. Quelques jours auparavant, la gendarmerie avait investi le site du Parcours pour un rallye rassemblant une soixantaine de gendarmes sur les 162 que comprennent les différentes unités de l'arrondissement de Montbéliard. Ce rallye avait été organisé pour jauger les acquis des gendarmes suite aux sessions d'instruction qu'ils ont suivies. Les militaires ont effectué une marche de 12 km sur les hauts de Dampierre et participé à des ateliers sur différents thèmes (théoriques et pratiques). Cet exercice s'est terminé par un moment de convivialité autour d'un barbecue.



Les élus du secteur ont rencontré le Commandant Cédric Nestor-Romain à la brigade d'Etupes.

Concert au Temple

dimanche 24 octobre
à 15h30 au Temple

Monique Ferciot organise ce concert, avec la chorale «La Clé de Sol» au profit de l'ARSLA qui lutte contre la maladie de Charcot. L'entrée sera gratuite et une corbeille sera disponible pour recueillir vos dons.

Le pass sanitaire sera obligatoire, ainsi que le port du masque.

Cérémonie commémorative

jeudi 11 novembre à 10h45

rendez-vous devant la Salle des Fêtes

Cérémonie commémorative de la fin de la première guerre mondiale. Défilé de la Salle des Fêtes au cimetière, puis du cimetière au Monument aux morts.

Libération du village

jeudi 18 novembre à 17h

Cérémonie commémorative de la libération du village : rendez-vous au Monument aux morts pour un dépôt de gerbe.

Choucroute paroissiale

dimanche 28 novembre à 12h

Salle des Fêtes

Organisée par l'association «Dampierre Espoir et Vie». Au menu : apéritif, choucroute garnie, fromage, dessert et café. Tarif : 20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants jusqu'à 10 ans (boissons non comprises). **Inscriptions auprès de M. Muratori (09.80.89.09.05) ou Mme Thiery (07.81.04.78.27).** Pass sanitaire obligatoire.

Exposition-vente des Restos du Cœurs

Depuis plusieurs années, les centres des Restos du Cœur de Montbéliard et Audincourt organisent une exposition-vente d'œuvres artistiques dont les bénéfices constituent un apport important pour l'association. De nombreux peintres et sculpteurs de la région seront présents pour l'exposition 2021 qui aura lieu du 11 au 14 novembre (le jeudi de 14h à 19h et les autres jours de 10h à 19h) à la Filature d'Audincourt. Quelque 700 tableaux et sculptures seront mis en vente à cette occasion. Entrée libre avec le pass sanitaire.



La Mairie en rose

À l'occasion de la campagne « Octobre rose », destinée à promouvoir le dépistage du cancer du sein, la Mairie de Dampierre-les-Bois s'est parée de rose : Annie Girard, Marie-Thérèse Rodoz, Nathalie Comte et Elisabeth Tirole ont accroché des rubans sur la façade principale du bâtiment, en plein cœur du village. Une manière de montrer leur soutien à cette initiative.



La Mairie a été habillée de rose.

Des lutins au périscolaire



Quelques lutins, nouvellement créés par les membres de la commission fêtes, ornent désormais la façade principale du bâtiment périscolaire.

Les membres de la commission fêtes ont profité de l'été pour rénover les différentes décorations de Noël dont les sujets en bois installés dans le village au moment des fêtes de fin d'année. Ils ont également créé de nouveaux sujets, notamment de petits lutins joliment colorés, découpés dans du contreplaqué, avec un résultat du plus bel effet. Comme ces créations ont été particulièrement réussies, l'idée a germé de profiter de certaines d'entre elles pendant toute l'année, et non pas uniquement à Noël. Parmi les bâtiments communaux, le bâtiment périscolaire était tout désigné pour les accueillir et, dans le courant du mois de septembre, les membres de la commission fêtes se sont rassemblés pour la pose de ces décorations. Les petits lutins ont été fixés sur la façade principale de l'édifice, en bardage bois. Prochainement, un autre sera mis en place pour indiquer l'entrée.

Désormais, les écoliers vont être sollicités pour trouver un nom de baptême à ce bâtiment, l'appellation choisie pourrait trouver une place idéale sur le long fronton métallique au-dessus de la façade principale. Reste à trouver le nom... même si le nom « Les Lutins » semble tout trouvé !

La rentrée des Culottes courtes

L'association des Culottes Courtes s'est réunie récemment afin de faire le point des activités prévues pour cette nouvelle année scolaire. Pour l'heure, elle prévoit d'effectuer quelques ventes qui seront annoncées sur le site internet de la commune (www.dampierrelesbois.fr). Les bulletins de commande correspondant seront ensuite disponibles au secrétariat de la Mairie.